

MAIRIE DE PARIS



Conservatoire
du 12^e arrondissement
Paul Dukas



**MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE**
2018 / 2019
CONSERVATOIRE PAUL DUKAS



Un enseignement spécialisé, ouvert à tous au cœur du 12^e arrondissement



Le conservatoire municipal Paul Dukas vient de fêter ses 60 ans. Il accueille près de 1600 élèves, 150 professeurs et 11 agents administratifs.

Le nouveau bâtiment, inauguré en septembre 2014, a été dessiné par l'architecte Bernard Desmoulin. Il forme une courbe créant une articulation douce entre les constructions de la rue Jorge Semprún et rue du Charolais.

Installé au cœur du 12^e arrondissement, le conservatoire dispense un enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique conduisant à une pratique amateur autonome et, pour ceux qui en ont les aptitudes, à l'enseignement supérieur.

Les missions confiées aux conservatoires par le Ministère de la Culture sont de deux ordres, l'enseignement bien sûr, de l'art dramatique, de la danse et de la musique, mais aussi l'Éducation Artistique et Cultu-

relle. Ces deux missions se nourrissent mutuellement, car l'apprentissage d'un art trouve naturellement son aboutissement dans le partage avec les autres, soit dans la pratique collective, soit dans la production scénique.

Le conservatoire Paul Dukas est également un établissement de diffusion culturelle de premier plan dans l'arrondissement.

La programmation annuelle rend compte du travail pédagogique et artistique réalisée au conservatoire sous la forme d'une programmation mêlant concerts, spectacles chorégraphiques et théâtraux. Ces spectacles sont gratuits et sans réservation, dans la limite des places disponibles.

Le conservatoire accueille près de 1600 élèves, 130 professeurs et 11 agents administratifs

Un conservatoire en réforme

Le conservatoire a deux missions :

1. l'enseignement de l'art dramatique, de la danse et de la musique,
2. l'éducation artistique et culturelle.

Les conservatoires de la Ville de Paris sont engagés dans une réforme ambitieuse visant deux objectifs, accroître le nombre de places disponibles d'une part, accueillir des publics culturellement ou socialement éloignés du monde des conservatoires.

Cela se traduit par une augmentation significative de l'offre globale d'enseignement musical en créant, à l'horizon 2020, 3800 nouvelles places au sein des conservatoires, des centres Paris Anim' et des écoles associatives, amenant à plus de 8400 le nombre de places pour les enfants scolarisés en CE1, soit une offre supérieure aux volumes de demandes actuelles.

Cette volonté s'appuie sur de nouveaux leviers : diversifier l'offre de formation (apprentissage collectif de la musique, filières voix, nouvelles technologies), permettre à l'ensemble des élèves de CP des écoles publiques de bénéficier d'une initiation à

la musique, nouer des partenariats avec des institutions locales à vocation sociale, éducative, artistiques ou d'enseignement.

Le conservatoire Paul Dukas s'est engagé résolument dans ces réformes en développant des filières innovantes (Brass Band, AMPIC Vents, filières voix, MAO...), en offrant un Parcours de Sensibilisation Musicale aux 22 écoles primaires de l'arrondissement et en nouant des partenariats avec des acteurs de l'arrondissement (CLAJE, Collège Oeben, hôpital Rothschild, école primaire Lamoricière...).



La Musique

Les conservatoires sont accessibles aux débutants, à partir du CE1 et aux non-débutants, qui ont un an de pratique à partir du CE2.

Cursus et Organisation

Le cursus des études est structuré en trois cycles :

1^{er} cycle

Durée : 4 ans, 2h-3h/semaine

Le 1^{er} cycle permet l'acquisition de bases musicales. Il existe 3 parcours différents :

Instrument en filière individualisée

Cours de formation musicale, chorale et instrument ou ateliers de décou-verte d'instruments.

Instrument en filière collective

Cours d'instrument en petit groupe et

cours en ensemble tutti.

Chant filière voix

Cours de formation musicale, chant choral en ensemble, et technique vocale en petit groupe.

2^e cycle

Durée : 4 ans, 3h-5h/semaine

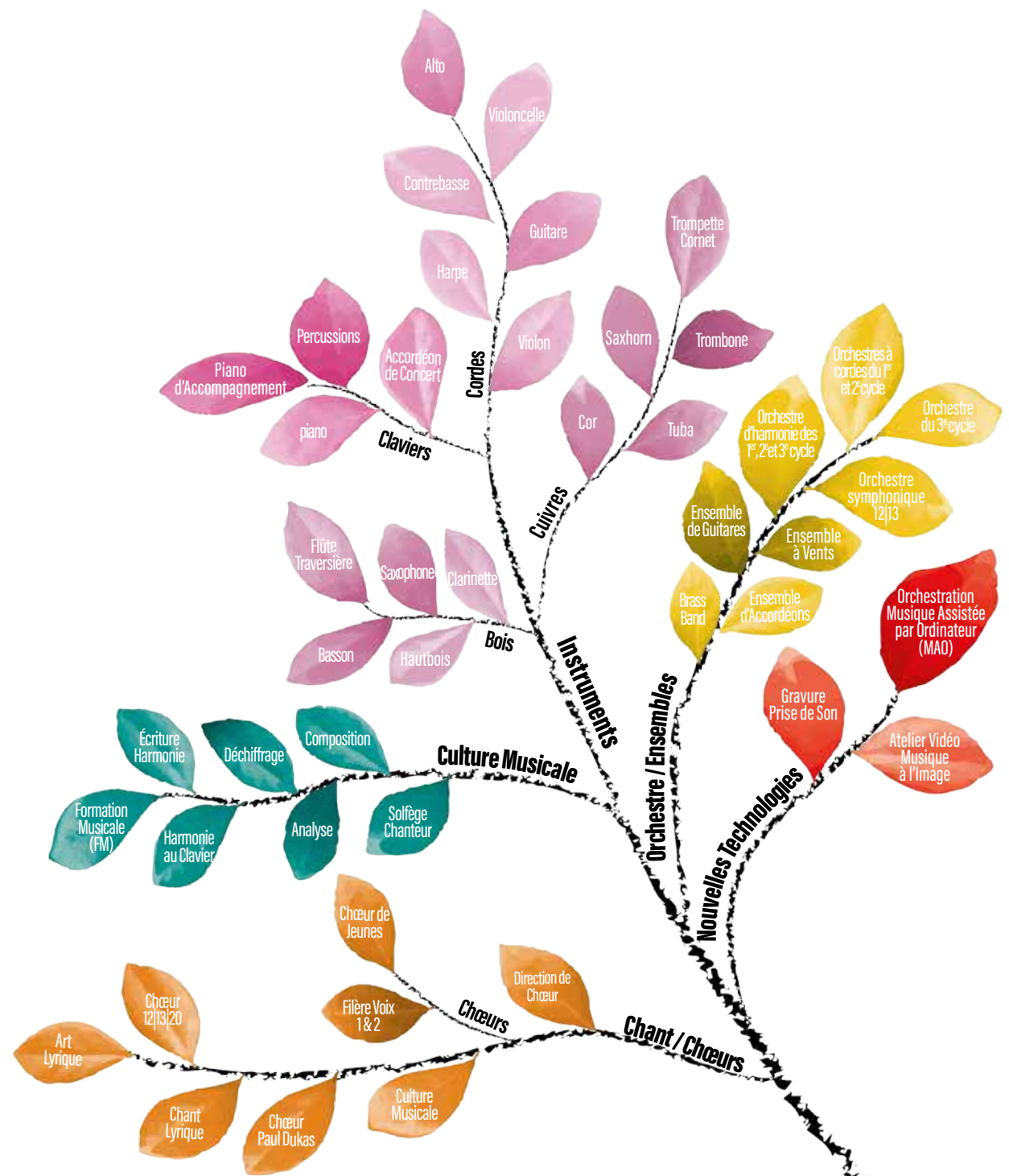
Approfondissement et élargissement des pratiques.

3^e cycle

Durée : 3 ans, 4h-6h/semaine

Temps de l'orientation vers une pratique amateur autonome, ce cycle conduit au Certificat d'Etudes Musicales (CEM).

La filière pré-professionnelle se conclut, au terme du cycle spécialisé par la délivrance du DEM (diplôme d'études musicales). Ce cursus est géré en réseau par le CRR de Paris.



1. La formation instrumentale traditionnelle

Le règlement pédagogique des études musicales (2003) définit le schéma des études instrumentales.

La formation du musicien comprend une discipline principale (instrumentale ou vocale), associée à un apprentissage théorique (formation musicale, érudition musicale) et à une pratique collective (chant choral, orchestre, musique de chambre...)

L'obligation d'assister à une activité

d'ensemble, pendant toute la scolarité, se décline en fonction du niveau de formation musicale d'une part, de l'instrument pratiqué d'autre part : En 1c1, 1c2 et 1c3 de formation musicale, l'élève est automatiquement orienté vers la chorale. À partir du 1c3 de formation musicale, l'élève est automatiquement orienté vers le chœur 1c3/1c4 ou l'orchestre en fonction de l'instrument étudié et du niveau atteint en instrument :

Inscriptions

Débutants (CE1-CE2):

du 1^{er} juin, 10h au 15 juin 2018, 15h, dépôt des candidatures en ligne.

Mercredi 20 juin 2018, résultats à l'issue d'un tirage au sort, sous contrôle d'huissier.

Non débutants (à partir du CE2) :

du 15 juin, 10h au 22 août 2018, 15h, dépôt des candidatures en ligne pour les auditions au mois de septembre

Les activités d'ensemble

Chœurs	Niveau de Formation Musicale	Élèves concernés
Chœur 1c3/1c4	1c3 et 1c4	Élèves de piano, guitare, harpe et accordéon Élèves de cordes (jusqu'au 1c4 niveau instrumental) Élèves de vents (jusqu'au 1c3 niveau instrumental) Élèves de FM sans instrument
Chœur 2 ^e cycle	2 ^e cycle	
Chœur 3 ^e cycle	3 ^e cycle et cycle spécialisé de F.M.	
Orchestres	Niveau d'Instrument requis	Instruments concernés
Orchestre à cordes, niveau 1W	Élèves de 1c4 et 2c1, à partir du cycle spécialisé	Alto, contrebasse, violon, violoncelle
	Élèves de 1c3, sur avis du professeur d'instrument	
Orchestre à cordes, niveau 2	Élèves de 2c2 à 2c4	Alto, basson, clarinette, contrebasse, flûte, harpe, hautbois, percussions, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle
Orchestre 3 ^e cycle	À partir du 3 ^e cycle d'instrument, en fonction des instruments	
Orchestre Symphonique 12 13	À partir du cycle spécialisé	
Orchestre d'Harmonie, niveau 1	Élèves de 1c3 et 1c4	Basson, clarinette, cor, flûte, hautbois, percussions, saxophone, trombone, trompette, tuba
Orchestre d'Harmonie, niveau 2	Élèves de 2c1 à 2c3	
Orchestre d'Harmonie, niveau 3	Élèves de 2c4 et 3c	
Ensemble de Guitares	Niveau 1 et niveau 2	Guitare
Ensemble d'Accordéons	À partir de 1c3	Accordéon

2. L'Apprentissage de la Musique par la Pratique Instrumentale Collective (AMPIC)

L'Apprentissage de la Musique par la Pratique Instrumentale Collective (AMPIC) s'effectue selon un cycle de 3 ans (IC1-IC2-IC4).

Deux filières ont ainsi été créées au conservatoire Paul Dukas :

a/ Le Brass Band

Le Brass Band est un ensemble de trompettes, trombones, tubas et percussions.

L'objectif est d'offrir une formation musicienne complète : pulsation, respiration, écoute et respect du groupe.

La pratique du répertoire orchestral et l'éveil du sens harmonique et polyphonique, contribuent à l'autonomie de l'enfant autant qu'à son positionnement dans le groupe.

Ce cursus s'adresse à des enfants du CM1 à la 4^e, désireux de pratiquer la musique à travers la pratique d'ensemble, et comprend :

- ▶ 1h d'orchestre
- ▶ 1h ou 1h15 de cours instrumental par groupe de 3

élèves

- ▶ 45 minutes de travail par pupitre pour les trompettes
- ▶ 1h de formation musicale optionnelle

b/ L'ensemble à Vents

L'ensemble à vents est un ensemble flûtes, hautbois, clarinettes, saxophones, bassons et percussions.

Ce cursus s'adresse à des enfants du CM1 à la 4^e, désireux de pratiquer la musique à travers la pratique d'ensemble, et comprend :

- ▶ 1h d'orchestre
- ▶ 1h ou 1h15 de cours instrumental par groupe de 3 élèves
- ▶ 45 minutes de travail par pupitre pour les trompettes
- ▶ 1h de formation musicale optionnelle

Inscriptions

Débutants (CM1-4^e):

du 1^{er} juin, 10h au 15 juin 2018, 15h, dépôt des candidatures en ligne.

Mercredi 20 juin 2018, résultats à l'issue d'un tirage au sort, sous contrôle d'huissier.

3. La Filière Voix

Lieu d'une activité musicale de partage et d'écoute, la filière voix est ouverte à chaque enfant qui souhaite s'épanouir dans une activité artistique collective permettant de développer sa voix et de chanter ensemble. Ce cursus s'adresse à des enfants désireux de pratiquer le chant choral. Cette filière, au même titre que la filière instrumentale, est un cursus complet qui comprend la pratique du chœur, la technique vocale et la formation musicale.

L'objectif est d'offrir une formation musicienne complète : justesse, pulsation, respiration, écoute et respect du groupe. La pratique du répertoire choral et l'éveil du sens harmonique et polyphonique, contribuent à l'autonomie de l'enfant autant qu'à son positionnement dans le groupe.

Niveau 1 — CE2, CM1 et CM2

Chœur préparatoire 1 :

- ▶ 1h30 de chœur
- ▶ 1h de formation musicale

Filière voix 1 :

- ▶ 2h de chœur
- ▶ 45 min de technique vocale

- ▶ 1h de répétition par pupitre
- ▶ 1h à 1h15 de formation musicale

Niveau 2 — de la 6^e à la 3^e

Chœur préparatoire 2

- ▶ 1h30 de chœur
- ▶ 1h de formation musicale

Filière voix 2

- ▶ 2h de chœur
- ▶ 45 min de technique vocale
- ▶ 1h de répétition par pupitre
- ▶ 1h à 1h15 de formation musicale

Niveau 3 — après la 2^e

Chœur de jeunes

- ▶ 1h30 de chœur

Chœur d'adultes Paul Dukas

- ▶ 2h par semaine

Direction de chœur

Chant et Art Lyrique

Inscriptions

Débutants (CE1-CE2):

du 1^{er} juin, 10h au 15 juin 2018, 15h, dépôt des candidatures en ligne.

Mercredi 20 juin 2018, résultats à l'issue d'un tirage au sort, sous contrôle d'huissier.

Non débutants (à partir du CE2) :

du 15 juin, 10h au 22 août 2018, 15h, dépôt des candidatures en ligne pour les auditions au mois de septembre

La Danse

Les conservatoires proposent un cursus complet structuré en 3 cycles de 4 ans qui peut être précédé par un cycle d'initiation. L'enseignement est ouvert aux enfants du CP jusqu'à 28 ans.

Cursus et Organisation

Initiation (CP-CE1)

L'initiation propose, par la danse traditionnelle, une pédagogie de l'expérimentation, de la découverte des données fondamentales de la danse (coordination et qualité des mouvements, relation à l'espace, au rythme, à l'autre et à la musique).

Les cycles (à partir du CE2)

Pour les 1^{ers}, 2^e et 3^e cycles, l'élève a le choix entre un programme simple référencé à une discipline d'enseignement ou un programme diversifié comprenant plusieurs disciplines.

Le projet pédagogique s'articule autour d'une discipline principale (danse classique, danse contemporaine, danse

jazz) à laquelle s'ajoutent des pratiques complémentaires (danse de caractère, danse classique ou danse contemporaine).

Le 1^{er} cycle (4ans) permet à l'élève d'appréhender le vocabulaire technique dans la discipline choisie. Le travail de coordination est approfondi.

Le 2^e cycle (4 ans) poursuit l'acquisition technique et l'apprentissage du langage chorégraphique et favorise le développement des qualités artistiques de chaque élève.

Le 3^e cycle affine le savoir-faire technique tout en privilégiant l'expression au service de l'interprétation et de la créativité des élèves. À la fin du 3^e cycle, les élèves ont le choix entre 5 programmes : interprétariat, création chorégraphique, culture chorégraphique, cultures urbaines, nouvelles technologies. La fin du 3^e cycle est couronnée par le Certificat d'Études Chorégraphiques.

Le cursus intensif est une formation

soutenue en danse contemporaine comprenant 4 cours de technique contemporaine, des cours dans des disciplines complémentaires (jazz, classique), des ateliers (composition, improvisation) ainsi que des cours d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD), des cours de formation musicale danseur et un cours de culture chorégraphique.

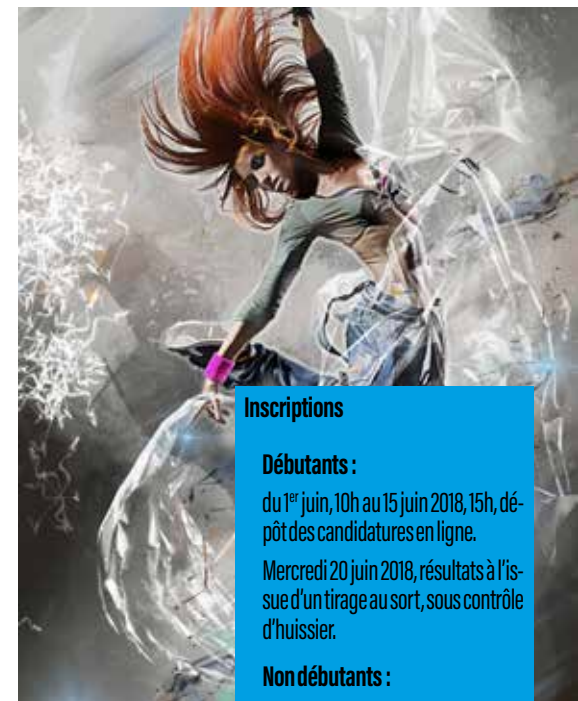
La fréquence hebdomadaire varie en fonction du parcours choisi par l'élève : général de 3h à 4h30, intensif de 8h à 12h.

Disciplines principales :

Danse classique, Danse contemporaine et Danse jazz

Enseignements complémentaires :

Danse de caractère, atelier d'improvisation, formation musicale danseur, culture chorégraphique, notation Laban.



Inscriptions

Débutants :

du 1^{er} juin, 10h au 15 juin 2018, 15h, dépôt des candidatures en ligne.

Mercredi 20 juin 2018, résultats à l'issue d'un tirage au sort, sous contrôle d'huissier.

Non débutants :

du 15 juin, 10h au 22 août 2018, 15h, dépôt des candidatures en ligne pour les auditions au mois de septembre

Le Théâtre

Durant son parcours, l'élève est amené, par l'exercice du jeu théâtral et de l'interprétation, à découvrir sa personnalité artistique et à la développer à travers les répertoires classiques et contemporains. L'apprentissage est complété par des disciplines complémentaires (chant, danse...) et des ateliers inter-conservatoires qui permettent à tous les élèves de pratiquer la mise en scène, l'écriture, le masque, le clown...

Cursus et Organisation

L'enseignement du théâtre est ouvert aux 11-26 ans et propose un parcours d'apprentissage, de la découverte au cycle spécialisé.

Parcours découverte (de 11 à 15 ans)

Durée : 1 à 3 ans, 2h/semaine

Le parcours propose un enseignement fondé sur la pratique collective du jeu théâtral, sur la découverte et l'exercice des fondamentaux de l'acteur.

Cycle d'initiation (de 15 à 18 ans)

Durée : 1 à 3 ans, de 2-3h/semaine

Découverte du travail de l'acteur et pratique du jeu théâtral, improvisation,

approche de l'interprétation.

Cursus Central (18 à 26 ans)

Durée : 4 ans

Cursus organisé en 3 cycles.

Apprentissage centré sur l'art de l'acteur et l'interprétation. Acquisition d'une autonomie de travail et de pratique du théâtre. Développement des fondamentaux de l'acteur. Ateliers inter-conservatoires.

L'AET (Attestation d'Études Théâtrales) et le CET (Certificat d'Études Théâtrales) sont délivrées à la suite d'une épreuve artistique publique.

Ateliers complémentaires (pour les comédiens du conservatoire) :

conte, vidéo, danse, chant, mise en scène

Atelier Théâtre Inter-Âges (à partir de 18 ans)

Inscriptions

Débutants (parcours découverte et cycle d'initiation) :

du 1^{er} juin, 10h au 15 juin 2018, 15h, dépôt des candidatures en ligne.

Mercredi 20 juin 2018, résultats à l'issue d'un tirage au sort, sous contrôle d'huissier.

Non débutants (cycle 1, 2 et 3) :

du 9 juillet, 10h au 22 août 2018, 15h, dépôt des candidatures en ligne pour les auditions au mois de septembre

Pour l'atelier Théâtre Inter-Âges (à partir de 18 ans) :

se renseigner auprès du conservatoire



Les équipes

Administration :

Directeur

Philippe **Barbey-Lallia**

Conseiller aux études

Philippe **Castaigns**

Secrétaire Général

Mathieu **Theocharis**

Accueil

Pascal **Pidault**

Thérèse **Rouden**

Annick **Gernidos**

Nelson-Breyten **Ritmanic**

Scolarité (danse, théâtre)

Annick **Barat**

Scolarité (musique)

Cécile **Layre**

Communication

Daniel **Streng**

Régisseur

Philippe **Dussart-Bay**

Stéphane **Gil-Escriche**

Dominique **Lopeo**

Coordination pédagogique :

Instruments polyphoniques

Florence **Aramburu**

Danse

Catherine **Chatelain**

Cuivres

Jean **Bollinger**

Formation Musicale

Sylvain **Gasancon**

Cordes

Ariane **Granjon**

Voix

Jérôme **Polack**

Handicap

Mariangela **Siani**

Bois

Pierre **Lafosse**

Théâtre

Agnès **Proust**

Nous contacter

Email

conservatoire12@paris.fr

Téléphone

0143471766

Adresse postale

51, rue Jorge Semprún 75012 Paris

Site web

<https://www.paris.fr/conservatoires>



Conservatoire Paul Dukas

Inscriptions 2018 / 2019 — débutants (musique, théâtre, danse)

sur www.conservatoires.paris.fr du 1^{er} juin, 10 h, au 15 juin 2018, 15h

Tirage au sort le 20 juin 2018

Nom de la filière	Département	Niveau scolaire d'accès	Places offertes 2018 / 2019 (liste principale) *	Contenu hebdomadaire
FM1C1 instruments	Musique	CE1, CE2	84	1h FM + 45' chorale
Brass Band	Musique	CM1 à 4 ^e	12	1h d'ensemble + 1/1h30 de technique instrumentale (groupe de 3-4 élèves) + 1h FM optionnelle
Ensemble à vents	Musique	CM1 à 4 ^e	15	1h d'ensemble + 1/1h30 de technique instrumentale (groupe de 3-4 élèves) + 1h FM optionnelle
Chœur préparatoire 1	Musique	CE2 à CM2	5	1h30 de chœur + 1h FM
Chœur préparatoire 2	Musique	6 ^e à 3 ^e	5	1h30 de chœur + 1h FM
Initiation 1	Danse	CP	44	45 mn de cours
Initiation 2	Danse	CE1	0	1h de cours
Danse classique 1cl	Danse	CE2 et CM1	0	2x1h + 1h optionnelle
Danse contemporaine 1cl	Danse	CE2 et CM1	0	2x1h + 1h optionnelle
Danse jazz 1cl	Danse	CE2 et CM1	0	2x1h + 1h optionnelle
Parcours découverte théâtre 6 ^e et 5 ^e	Art dramatique	6 ^e et 5 ^e	3	Atelier 2h
Parcours découverte théâtre 4 ^e et 3 ^e	Art dramatique	4 ^e et 3 ^e	4	Atelier 2h
Initiation 2 ^{de} à Terminale	Art dramatique	2 ^{de} à Terminale	2	Atelier 2h

* Ces chiffres sont indicatifs, sous réserve de modifications

Inscriptions 2018 / 2019 — non débutants (musique, danse)

sur www.conservatoires.paris.fr

du 15 juin, 10 h, au 22 août 2018, 15h,
À partir de CE2 (musique) et du CM1 (danse)

Inscriptions 2018 / 2019 — non débutants (théâtre)

sur www.conservatoires.paris.fr

du 9 juillet, 10h au 22 août 2018, 15h
À partir de 18 ans

Déroulement des tests d'entrée (musique, danse, théâtre), du 4 au 19 septembre 2018

Communication de la liste des candidats admis, au plus tard le 20 septembre 2018

Le planning des tests sera communiqué lors de l'ouverture des plateformes d'inscriptions

Le conservatoire affichera suite aux tests la liste des candidats admis en musique, danse et art dramatique

Nom de la filière	Dates des tests (susceptibles de modifications)	Département	Niveau scolaire d'accès	Conditions
Tous instruments sauf jazz, musique ancienne et musique actuelle :	Mardi 4 septembre	Musique	CE2 à 28 ans Âge max par cycle : Cycle 1 : 12 ans Cycle 2 : 16 ans Cycle 3 : 20 ans Cycle spé : 25 ans Pour les cuivres : Cycle 1 : 14 ans Cycle 2 : 18 ans Cycle 3 : 22 ans Cycle spé : 25 ans	Tests de FM obligatoires et éliminatoires Pratique d'un instrument depuis au moins 1 an
Cuivres Trompette, cor, trombone, tuba-saxhorn				
Percussions				
Bois Flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone				
Piano				
Cordes Violon, alto, violoncelle, contrebasse guitare, harpe				
Accordéon	Jeudi 6 septembre			
Piano d'accompagnement	Mardi 11 septembre	Musique	16 à 28 ans	
Musique de Chambre	Mercredi 5 septembre	Musique	16 à 28 ans	
Chant Lyrique	Lundi 10 septembre	Musique	18 à 30 ans	

Inscriptions 2018 / 2019 — hors plateforme

Nom de la filière	Dates des tests (susceptibles de modifications)	Département	Niveau scolaire d'accès	Conditions
Filière Voix1	vendredi 7 septembre	Musique	CE2 à CM2	
Filière Voix2	vendredi 7 septembre	Musique	6° à 3°	
Chœur d'adultes	lundi 17 septembre	Musique	à partir de 18 ans	
Direction de chœur	lundi 17 septembre	Musique	18 à 30 ans	
Composition	mardi 11 septembre	Musique	18 à 30 ans	
Orchestration	mardi 11 septembre	Musique	issu d'une classe d'écriture et pratique instrumentales souhaitable Une solide formation musicale : aisance lecture clé de sol et clé de fa, bonne connaissance de l'harmonie, capacité à mémoriser et à relever des lignes mélodiques, rythmes et harmonies Un projet professionnel affirmé	
Écriture / Analyse	mardi 11 septembre	Musique	15 à 30 ans	
Musique à l'Image	mardi 11 septembre	Musique	18 à 30 ans	
MAO	mardi 11 septembre	Musique	16 à 30 ans	
Formation Musicale	Mercredi 5 septembre	Musique	CM1 à Terminale	
Danse classique	Mercredi 5 septembre	Danse	CM1 à 26 ans	
Danse jazz	Mercredi 5 septembre	Danse	CM1 à 26 ans	
Danse contemporaine	Mercredi 5 septembre	Danse	CM1 à 26 ans	
Théâtre cycle 1	du lundi 3 au mercredi 5 septembre (1^{er} tour) lundi 10 et mardi 11 septembre (2^e tour)	Art dramatique	18 à 26 ans	

Nom de la filière	Dates des tests (susceptibles de modifications)	Département	Niveau scolaire d'accès	Contact
Opéra	Se renseigner auprès du conservatoire	Musique	à partir de 18 ans	didier.henry@paris.fr
Opérette	Se renseigner auprès du conservatoire	Musique	à partir de 18 ans	margaret.fazoline@paris.fr
Formation musicale chanteur	Se renseigner auprès du conservatoire	Musique	CM1 à la Terminale	margaret.fazoline@paris.fr
Harmonie au clavier	Se renseigner auprès du conservatoire	Musique	18 à 30 ans	jacques.saint-yves@paris.fr
Gravure musicale	Se renseigner auprès du conservatoire	Musique	18 à 30 ans	pierre.doursout@paris.fr
Atelier théâtre inter âges	Se renseigner auprès du conservatoire	Art dramatique	à partir de 18 ans	annick.barat@paris.fr

